



TARIFS 2023* SITE DE MONTAGNE
SERVICE RESTAURATION & HEBERGEMENT
TARIFS APPRENTIS SOUS CONTRAT DU CDFA DE LA GIRONDE

Déduction faite de l'aide de l'OPCO (3€ PAR REPAS ET 6€ PAR NUITEE) :

MONTANT	ANNUEL			TRIMESTRIEL			MENSUEL		
	DEMI PENSION	PENSION		DEMI PENSION	PENSION		DEMI PENSION	PENSION	
CAP 12 SEMAINES	91,68 €	73.32€	433,92 €	30,56 €	18.33 €	144,64 €	10,19 €	8.15€	48,22 €
BAC PRO 18 SEMAINES	137,52 €	109.98€	650,88 €	45,84 €	27.50€	216,96 €	15,28 €	12.22€	72.32 €

A la semaine, à titre indicatif	DEMI PENSION	DEMI PENSION	PENSION
	5 JOURS	4 JOURS	5 JOURS 9 repas 4 ou 5 nuits + petits déjeuners
MONTANT TOTAL	22,64 €	18.11 €	87,16 €
AIDE OPCO	15 €	12.00 €	51 €
RESTE A CHARGE DE L'APPRENANT	7,64 €	6.11 €	36,16 €

POUR LES INTERNES EXTERNES : $40,75 + 6,20 - 27 = 19,95$ € (9 repas + 4 petits déjeuners)

POUR LES APPRENTIS, n'adhérant pas à un forfait, REPAS OCCASIONNEL : 2,81 €

à régler le matin, directement au régisseur

TARIFS PREPA APPRENTISSAGE, APPRENTIS SECTEUR PUBLIC,
STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SANS CONTRAT):

A la semaine, à titre indicatif	DEMI PENSION	INTERNE PENSION
	5 JOURS	5 JOURS MATIN, MIDI ET SOIR
MONTANT TOTAL	14,47 €	38,36 €

* Les tarifs sont votés au conseil d'administration du lycée qui peut par conséquent être modifiés chaque fin d'année.

Votre demande au service restauration et hébergement est annuelle, révisable au trimestre.

Tout trimestre entamé est dû.

Le changement de régime est soumis à l'approbation du directeur et ne peut entrer en vigueur qu'à compter du trimestre suivant.

Toute demande doit être formulée au moins 15 jours avant la fin du trimestre, sous peine de n'être éventuellement enregistré au trimestre suivant